

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 28

Artikel: Honnêteté
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

profitait de sa liberté pour faire un tour de ville ou rendre visite à quelque copain du service militaire.

On sortait rarement de l'agglomération montagnarde ; les courses aux marchés d'Aigle et du Sépey étaient presque les seules de l'année. Mon père Jean-David saisit avec empressement l'occasion alléchante qui s'offrait. Il connaissait intimement l'inoffensif Pierre-Félix, que les excès de boisson faisaient déraisonner ; la perspective d'accompagner à Lausanne le pacifique dément ne l'effrayait donc pas.

Nos deux compagnons se mirrent en route le matin de bonne heure. Ils empruntèrent jusqu'à Aigle le char à bancs de l'assesseur, ce dernier devant se rendre le même jour en séance de justice au chef-lieu du cercle. L'on partagea fraternellement un premier demi au Sépey et un second à Aigle, histoire de maintenir les traditions et aussi de témoigner au héros de la journée des sentiments de bienveillance pouvant faciliter l'opération. Pierre-Félix y parut très sensible ; en même temps, son esprit devenait plus lucide ! Un peu avant midi, nos voyageurs descendaient du train en gare de Lausanne et dégustaient illico leur troisième demi-litre. Détail piquant, le fou raisonnait de mieux en mieux, à telle enseigne que mon père se demandait si l'internement prévu se justifierait. Ils allaient quitter le buffet lorsqu'une voix connue les cloua sur leurs sièges. — Bonjour les amis Jean-David et Pierre-Félix ! quel bon vent vous amène à Lausanne ? Quelles bonnes nouvelles de là-haut ? Vous dinez avec moi, c'est entendu !

C'était un « pays », camarade de jeunesse que l'on n'avait pas revu depuis la dernière « berneuse » (fête de la mi-été).

Je vous laisse à deviner ce qu'il advint.

Pour comble, le particulier était caviste chez un marchand de vins de la place, ce qui valut au trio une exploration gratuite de la cave durant l'après-midi.

Retenu par un sentiment fort louable, mon père avait tu le motif du voyage ; il avait répondu évasivement aux questions de l'amphitryon : « affaires communales ! »

Le brave municipal avait un point faible : il ne « tenait pas le litre », pour employer l'expression chère à un ancien commandant du fameux bataillon 7 ; autrement dit, il supportait encore plus mal que le pauvre Pierre-Félix les libations prolongées. L'effet des nombreux verres absorbés ne tarda pas à se faire sentir.

A l'approche de la nuit, deux hommes à la démarche vacillante et à la voix pâteuse s'enquérirent de la route de l'asile et arrivèrent péniblement jusqu'au portail de l'hospice. Il eût été difficile de déterminer, à ce moment-là, lequel des deux était le malade. La comparaison n'était même pas à l'avantage du bien portant, lequel, moins entraîné que son partenaire, se trouvait en complète rupture d'équilibre. Leur entrée au bureau du directeur fit sensation. L'éminent psychiâtre qui les reçut laissa tomber alternativement sur chacun d'eux son regard pénétrant. Mon père, étranglé par l'émotion, ne trouvait pas une parole sensée ; il bégayait des lambeaux de phrases inintelligibles. Pierre-Félix, que le délice reprenait, balbutiait d'une voix entrecoupée de hoquets : « ... la municipalité est au complet... ».

La situation était embarrassante ; une véritable scène de vaudeville se déroulait dans ce cabinet sévère sous les yeux inquisiteurs du médecin-chef.

Le dénouement, toutefois, ne se fit pas attendre. Le directeur avait pressé le bouton d'une sonnerie et presque instantanément deux infirmiers musclés et agiles apparurent.

Douche froide et mise en cellule pour observation jusqu'à demain ! prononça laconiquement le maître de la maison en désignant les visiteurs, puis il s'en alla tranquillement, laissant les deux concitoyens aux prises avec les gardes.

Le lendemain, l'identification fut établie et Jean-David, penaqué et furieux, prit le chemin du retour en jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

A. Mex.

UNE INDUSTRIE DE CHEZ NOUS

La poterie de Nyon.

LE « vieux Nyon » jouit chez nous, — à juste titre d'ailleurs, — d'une réputation incontestée. Et il est fort connu, du moins dans ses modèles les plus courants : mille-fleurs, bluet et d'autres, marquées de la traditionnelle perche que les fondateurs de la fabrique empruntèrent aux armes de la ville où ils avaient élu domicile. La Poterie de Nyon, qui a créé tant de jolies choses, existe depuis près de 150 ans. C'est en 1781 en effet, nous dit M. de Molin dans son ouvrage intitulé : « Histoire documentaire de la Poterie de Nyon » qu'elle fut fondée par deux céramistes venus d'Allemagne, dont l'un était d'origine française, Ferdinand Müller et Jacob Dortu, son gendre. La production fut tout d'abord très active. Le montant total des salaires atteignait 15.000 Livres bernoises (environ 22.000 francs), somme fort coquette pour l'époque, et la Poterie de Nyon fournissait ainsi du travail à de nombreux ouvriers.

Mais cette période brillante ne dura pas, et une première crise survint, causée soit par la mévente des produits, soit par le manque d'entente des associés. Le travail reprit néanmoins en 1787 sous la direction de Dortu seul, et une nouvelle société se constitua sous la raison sociale : Dortu & Cie. Au début, les affaires semblent reprendre, le premier bilan accuse un bénéfice, modeste il est vrai, de 2530 L. Mais bientôt elles baissent de nouveau, par suite des troubles politiques de cette époque. Genève constituait le principal débouché. L'on avait également des clients à Gênes, un à St-Petersbourg, un à Cadix, un à Amsterdam. Les particuliers se fournissaient aussi directement à la fabrique et nous voyons figurer, sur les listes de clients, bon nombre de vieux noms de chez nous.

Glanons quelques indications dans le prix courant publié par M. de Molin : une paire de tasses en mille-fleurs 3 Livres ; un sucier bleu et blanc 2 L. ; un saladier fleurs et riche dorure 8 L. ; une assiette valait de 14 à 40 L. suivant le décor. Au surplus, l'on pouvait fournir des modèles, que la fabrique se chargeait d'exécuter. Si le nombre des types est assez limité, en revanche, la variété des décors est très grande, et ces derniers sont toujours harmonieux. Quelques-uns des modèles sont fort connus, ils eurent à l'époque une très grande vogue, ainsi le semis de bluet, le décor mille-fleurs, etc. On faisait également le décor en camée, en bleu et blanc « façon Saxe ». Le filet est souvent remplacé par la petite dentelle bien connue. Les décors dits trophées, papillons et insectes eurent également un grand succès. Les paysages subissent l'influence de la peinture paysagiste en vogue à cette époque. On suivait la mode, mais d'assez loin. Au reste, nous dit M. de Molin, Nyon a tout imité, mais l'imitation est rarement servile. En revanche, on n'a guère produit de grandes pièces très compliquées, à l'instar d'autres manufactures de ce genre, et quant aux petites figurines et statuettes en porcelaine peinte, elles sont de même fort rares. La production était très soignée. C'est ce qui explique la nécessité de prix relativement élevés et, partant, la difficulté de trouver des débouchés. Et c'est ce qui explique aussi les difficultés financières auxquelles la Poterie de Nyon fut trop souvent en proie et les changements nombreux qui en résultèrent.

En 1809 en effet, nouvelle transformation de la Société en une société par actions, mais les affaires continuèrent néanmoins à aller assez mal, la porcelaine ne trouve presque plus d'écoulement. On fabrique alors de la « poterie étrusque », de la faïence anglaise, de la terre de pipe. Dès 1810, Dortu étudia la fabrication d'une poterie plus en rapport avec les besoins du pays. Peine perdue, les affaires continuèrent à péricliter. Aussi les actionnaires se réunirent-ils à Nyon en 1813 pour délibérer sur la situation, fort mauvaise à la vérité. Pendant 20 ans, en effet, la fabrique avait accumulé des stocks, et elle ne donnait presque rien à ses action-

naires. A ce moment-là, dit M. Michaud, directeur actuel de la Poterie, on fit la proposition de rembourser l'action de 1500 fr. à ceux qui y consentiraient sous forme d'une livraison de porcelaine de 1000 fr. aux prix de tarif. « Ceux qui acceptèrent, ajoute M. Michaud (Journal de Nyon, 11 avril 1893) rendirent à leurs héritiers un excellent service ». C'est en effet pour cette raison qu'on trouve encore dans certaines familles des « stocks » importants de « vieux Nyon ».

En 1813, nouveau changement : une société se constitua sous la raison sociale « Administration de la porcelaine de pipe », rachetant le procédé de fabrication Dortu. Après des jours favorables, la fabrique passa de nouveau par des hauts et des bas, jusqu'au moment où elle prit le nom de « Manufacture de Poterie de Nyon ». Dans l'article déjà cité, M. Michaud conclut en disant : « Actuellement, la « Poterie de Nyon » produit beaucoup de marchandises, mais ne fait plus ni poterie ni porcelaine artistique. Elle a développé la production de la poterie Dortu et l'a adaptée aux besoins de nos populations les moins fortunées... elle est revenue de la gloire qui dorait son enseigne en désargentant sa bourse ». La Poterie comptait à cette époque une soixantaine d'ouvriers.

Actuellement, on y fabrique surtout de la poterie fine, blanche, mais on fait également de la poterie décorée à l'aide de procédés mécaniques et, exceptionnellement, de la décoration à la main. La Poterie de Nyon a certaines spécialités, entre autres les plats décorés pour sociétés de tir, gymnastique, etc. Pour elle comme pour nos autres industries, l'existence n'est pas facile, la cherté de la main-d'œuvre, entre autres facteur de renchérissement de la production, empêche de lutter efficacement contre la concurrence étrangère, et l'on est obligé de réduire à un minimum la différence entre le coût de production et le prix de vente. Mais la manufacture de Poterie de Nyon n'en occupe pas moins actuellement 55 ouvriers, dont bon nombre, nous a dit M. Michaud, y ont fait toute leur carrière. Plusieurs d'entre eux sont des ouvriers de la deuxième, l'un même de la troisième génération. La marque est demeurée la même, l'emplacement n'a pas changé, les bâtiments ont un air vieillot et « coûte », des plus avançés, bref, tout concourt à faire de cette industrie l'une des plus sympathiques du canton de Vaud.

D.

Habile candeur. — Une troupe d'artistes anglais a gagné récemment l'Amérique pour y donner une série de représentations.

A cours de la traversée, le camarade d'une jeune figurante aussi jolie qu'écerclée persuada celle-ci de prendre dans ses bagages une douzaine de bouteilles de whisky dont il se trouvait fort embarrassé en approchant du pays où règne le régime sec. A l'arrivée à la douane, les passagers subirent l'interrogatoire d'usage.

Comme ce posait à la jeune artiste dont les bagages contenait les bouteilles prohibées la question d'usage :

— Qu'avez-vous là-dedans ?

Elle répondit très simplement :

— Cette malle est pleine de bouteilles de whisky. Ses camarades attendaient, non sans angoisse, la suite de l'aventure. Mais le douanier, de l'air entendu d'un homme qui comprend la plaisanterie, répondit en riant :

— Ça va bien, et il laissa passer l'artiste et son whisky.

Cette histoire est rigoureusement authentique, affirme un journal anglais — l'*« Observer »* — à qui nous l'empruntons.

HONNÉTETÉ

LE 1714, les plénipotentiaires de France et d'Autriche conclurent la paix à la petite ville de Baden. A cette occasion, l'ambassadeur de France organisa des festivités, fit préparer un spectacle pour le peuple, et invita tous les dignitaires à un repas somptueux, dont les mets furent servis dans des plats d'or et d'argent. Et l'ambassadeur ordonna qu'on donnât les reliefs du festin aux pauvres, qui y assistaient de loin.

Dès qu'un plat, ou même une assiette revenaient encore chargés, quelque malheureux l'emportait, en courant, à la maison, pour le montrer aux siens, et se régalier avec eux. Si bien qu'à la fin du repas, toute la vaisselle avait disparu.

Elle représentait une somme énorme ; et les convives commencèrent à être inquiets. L'un d'entre eux s'en ouvrit à l'ambassadeur. Mais celui-ci de lui répondre : « Tu peux être tranquille. En Suisse, je n'ai jamais eu, jusqu'ici, d'aventure désagréable. »

Il ne fut pas plus déçu que les autres fois.

Le lendemain matin, joyeux et reconnaissants, ces gens rapportaient toute la vaisselle, irréprochable de propreté. A 9 heures déjà, au vif étonnement de tous, il ne manquait pas une assiette dans la cuisine de l'ambassadeur.

Volé. — Un bijoutier voit entrer un monsieur très bien, et qui porte le bras droit en écharpe. Le client doit enfin pour 10.000 fr. de bijoux puis demande au vendeur : « Avez-vous de quoi écrire ? j'ai le bras en écharpe, voulez-vous écrire pour moi ? »

Et il dicte : « Ma chérie, veux-tu remettre au porteur la somme de 10.000 francs. »

Il prend le mot, cachette, remercie, le remet au cocher et attend. Au bout d'une demi-heure le cocher revient avec les 10.000 fr. Le monsieur paie, salut et sort.

Mais le soir, la femme du bijoutier lui dit : « Pourquoi m'as-tu fait demander 10.000 fr. tantôt ? »

LA POLITESSE

Un instituteur de la vieille garde, dont la pédagogie consistait autant à former le caractère de ses élèves qu'à leur instruire l'instruction nécessaire, leur expliqua un certain jour ce que c'est que la politesse, cette goutte d'huile qui active très heureusement le fonctionnement du rouage si subtil des rapports sociaux. Et, en terminant, il adressa à ses bambins l'exhortation que voici :

Lorsque vous parlez de personnes d'un certain âge, placez toujours devant leur nom « Monsieur » ou « Madame », c'est entendu, n'est-ce pas ?

Là-dessus, on passa à la leçon de religion. Le maître leur lut la partie de l'histoire de Joseph qui traite de ce que celui-ci devint en Egypte, dès avoir été vendu par ses frères, puis il initia le petit Marius, un garçon de dix ans aussi candide que docile, à lui raconter à son tour ce qu'il venait d'entendre lire. Marius le fit tant bien que mal. Il commença par rappeler le chagrin du père de Joseph, de Monsieur Jacob, lorsqu'on lui rapporta la robe maculée de sang. Ce « Monsieur Jacob » prononcé avec conviction et une pointe de fierté d'avoir su appliquer si à propos l'exhortation reçue, fit dresser les oreilles à toute la classe. Seul le maître, un peu sourd, ne l'entendit pas. Mais, lorsque le petit Marius se mit à parler de Monsieur et de Madame Potiphar, on perçut des rires étouffés et on vit les plus grandes filles porter en hâte leur tablier devant la bouche, en clignant des yeux à droite et à gauche. Ce manège n'échappa point aux yeux exercés du maître, mais avant de réprimander, il voulut savoir à quoi s'en tenir et, tendant l'oreille, il saisit au vol, lui aussi, un « Madame Potiphar » claironné très glorieusement. Il s'empessa d'interrompre le petit Marius et lui expliqua qu'en réalité les expressions « Monsieur » et « Madame » sont moins un signe de respect qu'une flatterie à l'adresse de l'amour-propre des humains. Les morts ne souffrant plus de cette maladie, il est d'usage de les désigner tout simplement par leur nom sans y ajouter un « Monsieur » ou « Madame ». Plus le décès remonte loin dans le passé, moins il est nécessaire de prendre, à cause des descendants, des précautions oratoires, c'est pourquoi nous ne désignons les personnages bibliques que par leur prénom. Du reste, il est fort possible que la plupart ne possédaient aucun nom de famille, fit remarquer hâtivement l'instituteur pour couper court à toutes questions inopportunnes.

Aimé Schabziger.



LES DEUX DAMES DE CHEZ MARC-ANTOINE.

Elle fut. C'était un programme annonçant pour le samedi 11 novembre 191... une « soirée musicale et littéraire » donnée « en faveur d'une course scolaire » par le Rhododendron, société chorale de Fiermont et, avec le bienveillant concours de Mme V., de Mlle C., de MM. M. J. B. et M. A. D. Suivaient une liste de chœurs, de solis, de récitations. Un numéro éveilla l'attention de Pauline : *Gnômes et Lutins*, poème alpestre, dit par l'auteur, M. M.-A. D.

— M.-A. D.... mais ce sont les initiales de notre propriétaire : Marc-Antoine Dupertuis... M.-A. D.... Je m'étonne ?... Ah ! il faudra que je sache. Ce pay-san-poète ? Non, ce serait trop drôle !

Au dîner, à la table commune, Marc-Antoine était présent. Sa longue course achevée, il avait eu le temps de remplacer son costume de montagnard par un complet correct. Et le jeune homme ne paraissait nullement éprouvé par douze kilomètres de marche rapide dans la boue ou l'herbe mouillée et sous l'averse. Aimable, Mlle Gerbier s'informa :

— Vous avez fait bon voyage, monsieur ?

— Excellent, mademoiselle. Oh ! il ne s'agissait pas d'un voyage d'agrément, mais je suis content du résultat.

Gentiment, Mme Dupertuis crut devoir expliquer. Un messager, de grand matin, était venu annoncer, en grande hâte, que deux de leurs vaches en pâture dans un chalet près de la Pierre du Mouillé, au pied du Mont-d'Or, étaient malades, sans qu'il fût possible de diagnostiquer sûrement. Marc-Antoine était monté là-haut. Une fausse alerte : les bêtes, maintenant, se portaient à merveille et mangeaient du plus bel appétit.

— Mais, interrogea Pauline, monsieur Dupertuis est donc un peu vétérinaire ?

Marc-Antoine rit doucement.

— Non, non, mademoiselle. Seulement, dans ces cas-là, comme dans beaucoup d'autres, l'œil du maître est nécessaire. Souvent, les vachers s'affraient à tort — c'est ce qui est arrivé — souvent aussi, ils ne s'affraient pas assez et les soins viennent trop tard. Je préfère voir de mes yeux et appeler le vétérinaire, même lorsque nul danger apparent ne menace. Aujourd'hui, ce ne fut pas nécessaire, grâce à Dieu.

En disant cela, très simplement, sa voix sonnait claire : une voix de maître, qui sait, lorsqu'il le faut, dire : « Je veux » et faire exécuter sa volonté. Pauline, frappée un peu, par ce ton de virile adolescence et se rappelant sa surprise du matin à la lecture du programme, sourit. Cet accouplement de fermeté pratique et de poésie lui parut original.

— Vous ne savez pas, dit-elle, ce qui me fait sourire.

— J'avoue que...

— Eh ! bien, je vais vous le dire et, en même temps prononcer mon « mea culpa » d'une très grosse indiscretion.

— Vous êtes toute pardonnée, mademoiselle Pauline.

Moins tranquille, Mme Gerbier regardait sa fille et prenait une mine anxieuse vraiment comique. Mais, mademoiselle ne remarqua pas la physionomie de sa mère et, gentiment, elle se mit à raconter sa découverte et ses suppositions au sujet des initiales M.-A. D.

— C'est exact, confirma Marc-Antoine, ces initiales sont les miennes, et l'auteur de cette petite bêtise c'est moi...

Pauline joignit les mains en un joli geste de prière.

— Oh ! monsieur Marc, supplia-t-elle, si j'osais...

— Osez, mademoiselle.

Mais, cette fois, Mme Gerbier intervint.

— Tu es vraiment inqualifiable, Pauline. Que vont penser de nous Mme et M. Dupertuis ? Tu te conduis comme une fillette de dix ans. Excusez-la, monsieur, s'il vous plaît.

— Je vous en prie, madame. Il n'y a là aucune indiscretion. Il s'agit d'une soirée qui fut publique et n'eut rien de secret. Vous disiez donc, mademoiselle ?

— Que je désirerais tellement, oh ! tellement, lire vos « Gnômes ».

— Et mes « Lutins ».

— Et vos « Lutins ».

— Eh ! bien, mademoiselle, c'est très facile. Encore une fois, la chose n'a rien de secret. J'en ai une copie

et je vais vous la prêter. Mais, attendez-vous à une profonde déception.

Ces dames s'étaient levées pour rentrer chez elles. Marc-Antoine passa dans son bureau et revint tenant quelques feuillets manuscrits qu'il remit à Pauline.

— Voici, mademoiselle, dit-il en riant, voici et... bon courage.

(A suivre.)

G. Héritier.

Théâtre Lumen. — Le nouveau programme du Théâtre Lumen comprend un spectacle gai formé d'une des dernières créations de la célèbre et étonnante vedette américaine Norma Talmadge : *Kiki*, splendide comédie humoristique à grand spectacle en 6 parties, d'après la pièce d'André Picard. Au même programme, *Zigotto dans les nuages*, 20 minutes de fourire avec le désopilant comique *Zigotto*. Le Ciné-Journal Suisse avec ses actualités mondiales et du pays et le Pathé-Revue, complètent encore ce programme de tout premier ordre. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 10 juillet, matinée des 2 h. 30.

Royal Biograph. — La direction du Royal Biograph présente cette semaine un nouveau programme formidable composé de deux chefs-d'œuvre de l'art cinématographique américain *La Balle fanôme*, grand film d'aventures du Far-West en 4 parties, et *La Débâcle*, film à scènes tragiques et captivantes. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays par le Ciné-Journal Suisse.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD
SUCCURSALE DE LAUSANNE : Pépinet-Gd-Pont

Garçon !

Un Cordial Vaudois

à base d'œufs frais et crème

Lattion Frères, Fabricants, Lausanne

Achetez vos chemises chez le spécialiste

DODILLE
Rue Haldimand LAUSANNE

HORLOGERIE-BIJOUTERIE-ORFÈVRERIE

Atelier spécial de Réparations de Montres, Pendules et Réveils en tous genres

Elie MEYLAN

Horloger diplômé, Pendulier spécialiste
Solidité 7 LAUSANNE Solidité 7

Dégustez tous

les excellents vins

Aigle et Yverne 1926

CH. HENRY, AIGLE

Tél. 78

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 27
Téléphone 59.60.
Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1^{re} choix,
Mayakosse et Maya Santé. Tommes.

J. Barraud-Courvoisier

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLOT, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.